



ARRÊTÉ DU MAIRE

ARRETE n° 2024/156 : Portant désignation des Présidents des bureaux de vote lors des élections européennes du dimanche 9 juin 2024.

Le Maire de la Ville de Sèvres,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code électoral,

Vu l'ordre du tableau des Conseillers municipaux,

Considérant qu'il y a lieu de désigner les Présidents des bureaux de vote pour les élections européennes du dimanche 9 juin 2024,

ARRETE :

ARTICLE 1.

Pour les élections européennes du dimanche 9 juin 2024 les Présidents des bureaux de vote sont désignés conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2.

Le présent arrêté est transmis à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine.
Une copie est adressée aux intéressés.

Fait à Sèvres, le 15 mai 2024.

NB : Conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de la justice administrative, le présent acte est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de CERGY-PONTOISE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification/publication. Un recours gracieux est également possible auprès de l'autorité signataire de l'acte. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux.



Grégoire de LA RONCIÈRE

Maire de Sèvres

Vice-Président du Grand Paris Seine Ouest

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Hôtel de Ville
54, Grande Rue
BP 76
92311 Sèvres Cedex

☎ 01 41 14 10 10
☎ 01 75 19 41 20

PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE LE :

6 MAI 2024

✉ mairie@ville-sevres.fr
🌐 www.sevres.fr

Annexe arrêté N°2024/156 du 15 mai 2024
Présidents des bureaux de vote
Élections européennes du dimanche 9 juin 2024

Bureau de vote	Adresse	Présidents
1^{er} bureau et bureau centralisateur	<i>Sèvres Espaces Loisirs La Rotonde – Entrée A 47 Grande Rue</i>	M. Grégoire de LA RONCIERE Maire
2^{ème} bureau	<i>Ecole primaire Gambetta B Réfectoire 53 Grande Rue</i>	Mme Marie SANCHO Conseillère Municipale
3^{ème} bureau	<i>Ecole maternelle du Parc Cheviron Salle de restauration 40 rue du Parc Cheviron</i>	M. Jacques VILLEMUR Conseiller Municipal
4^{ème} bureau	<i>Ecole élémentaire Croix-Bosset Réfectoire 14 rue Croix Bosset</i>	M. Philippe HAZARD Adjoint au Maire
5^{ème} bureau	<i>Ecole maternelle Goéland et Pingouin Salle d'activités 14 rue Croix Bosset</i>	M. Vincent DECOUX Adjoint au Maire
6^{ème} bureau	<i>Ecole maternelle Goéland et Pingouin Salle de jeux – Niveau bas 14 rue Croix Bosset</i>	Mme Assunta MESMIN Adjointe au Maire
7^{ème} bureau	<i>Mairie 54 Grande Rue</i>	M. Jean-Pierre FORTIN Conseiller Municipal
8^{ème} bureau	<i>Salle Alphonse Loubat 9 Grande Rue</i>	M. Jean-Christophe SCIBERRAS Adjoint au Maire
9^{ème} bureau	<i>Salle Polyvalente 11 route de Gallardon</i>	M. Franck-Eric MOREL Conseiller Municipal
10^{ème} bureau	<i>Ecole primaire des Bruyères Réfectoire 12 route du Pavé des Gardes</i>	M. Arthur BEAUREPAIRE Conseiller Municipal
11^{ème} bureau	<i>Salle Polyvalente 11 route de Gallardon</i>	Mme Emilie BOZIO-MADE Adjointe au Maire
12^{ème} bureau	<i>Ecole Gambetta A Réfectoire 53 Grande Rue</i>	Mme Pascale FLAMANT Adjointe au Maire
13^{ème} bureau	<i>Ecole élémentaire Gambetta B Hall 2 rue Victor Hugo</i>	Mme Anne TEXIER Adjointe au Maire
14^{ème} bureau	<i>Stade des Fontaines 12 rue Albert Dammouse</i>	Mme Louise BOMPAIRE Conseillère Municipale
15^{ème} bureau	<i>Ecole élémentaire Gambetta B Hall 2 rue Victor Hugo</i>	M. Thomas PARDOUX Conseiller Municipal
16^{ème} bureau	<i>L'Es@le 51 Grande Rue</i>	Mme Pascale PARPEX Adjointe au Maire

Accusé de réception en préfecture
092-219200722-20240515-2024-156-AR
Date de télétransmission : 16/05/2024
Date de réception préfecture : 16/05/2024